

EDITORIAL



Il y a des actions qui nécessitent de longues préparations et des pour être couronnées de succès . Fort heureusement, le problème a été rapidement réglé grâce aux démarches et clarifications formulées par le PDG, et des Directeurs de l'Administration et du Contrôle technique ; et grâce aussi à la vigilance du syndicat et à l'ensemble des travailleurs qui ont marqué leur solidarité à leur collègue de Chlef.

Cette solidarité et cette cohésion ont été marquées également ce mois-ci sur le plan technique par une rencontre inattendue entre deux agences. Ainsi, le personnel de l'Agence de Tiaret s'est déplacé à Ain Defla pour rencontrer et échanger avis et expériences avec leurs collègues sur place.

L'activité de ce mois a été marquée par les débats relatifs à la modification du RPA 2003.

SEISME : LES ENERGIES SE LIBERENT

Bien que l'activité sismique du pays soit permanente au vu du nombre d'enregistrements relevés par le CRAAG (une moyenne de 120 évènements par mois), la période du 18 avril au 7 juin 2010 a été particulièrement « agitée ». En effet, pas moins de 10 secousses de magnitude de 3,0 à 5,2 ont eu lieu dans différentes localités du pays (voir tableau ci-dessous). Le séisme de Beni Ilmane wilaya de M'Sila à lui seul, a engendré 19 répliques de magnitude supérieure à 3 représentées en rouge dans le diagramme ci-dessous.

Cette énergie libérée a été la cause de trois décès et de plusieurs blessés ; La plupart des vieilles constructions en maçonnerie de pierre non chaînée ont été endommagées ou effondrées.

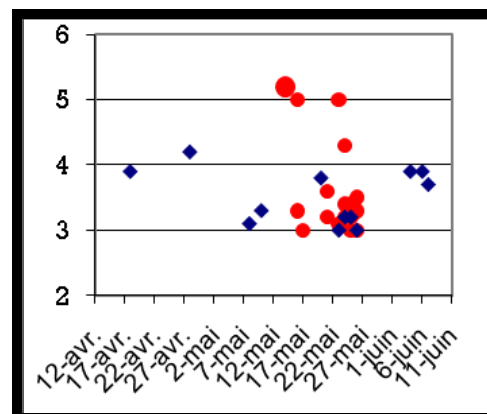
Ces évènements sont quelque peu rassurants car les sismologues s'accordent à dire que tant que l'énergie tectonique se libère, cela fonctionne comme une soupape de sécurité et rétablit un certain équilibre. Ainsi le risque de fortes accumulations qui provoqueraient des séismes violents et destructeurs, s'en trouve réduit.

D'autres types d'énergies se sont libérées durant ce mois ; il s'agit des énergies intellectuelles des professionnels de la construction qui, au cours des rencontres techniques organisées par le MHU pour la révision du RPA 2003, ont effectué une analyse minutieuse de ce DTR et ont formulé des remarques bien appropriées pour son amélioration.

En ce qui concerne le CTC-Chlef, il faut rappeler que la réflexion autour du RPA a commencé dès le mois d'avril 2008 (voir Newsletter N°11). Des remarques ont été formulées dont les trois points importants suivants:

- La nécessité d'effectuer une étude de l'aléa sismique national pour prendre en compte les séismes enregistrés de 1974 à ce jour;
 - Inclure les coefficients de structure pour les constructions en bois et en PAF.
 - Inclure un chapitre concernant les isolateurs sismiques à la base.
- Deux séances de travail internes au CTC-Chlef ont eu lieu les 02 et 07 juin pour approfondir ces trois points.

Date	Heure	Magnit.	Localisation
07 juin	21:25	3.7	15 Km Sud Ouest de Hacine W.Mascara.
06 juin	12:09	3.9	07 Km Nord Ouest de Kherrata W.Bejaia
04 juin	12:10	3.9	10 Km Nord Est de Ain Benian W.Alger
23 mai	16:29	3.1	16 Km Sud Est de Sedouk W.Bejaia
20 mai	13:01	3.8	12 Km Est de Kolea W.Tipaza
14 mai	12:29	5.2	07 Km Nord Ouest de Beni Ilmane W.M'sila
10 mai	21:46	3.3	28 Km Nord Ouest de Ferkane W.Tébessa
08 mai	15:47	3.1	07 Km Nord Ouest de Beni Haoua W.Chlef
28 avr.	21:49	4.2	28 Km Nord Est d'El Bayadh W.El Bayadh
18 avr.	10:15	3.9	02 Km Nord Est d'El Attaf W.Ain Defla



GARANTIE DECENNALE : DU NOUVEAU

Le jeudi 10 juin courant s'est tenue au siège de Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) une rencontre importante qui a regroupé les représentants des différents CTC et de différentes compagnies d'assurance (CCR, 2A, CAAR, CAAT, CASH, CNNA, SAA et TRUST). L'objet de cette réunion est de faire le point sur la relance de la police d'assurance «garantie décennale» en collaboration avec les organismes de contrôle CTC.

A ce titre il y a lieu de rappeler que les premiers contacts entrepris à ce sujet par la CCR remontent au mois d'avril 2008, date à laquelle le PDG du CTC-Chlef avait reçu le représentant de la CCR avec deux assistants de la CCR français, experts de la SCOR-Paris. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu au siège de la CCR pour

obtenir un consensus relatif au contenu des documents produits par les CTC pour chaque opération contrôlée; à savoir le Rapport d'Examen Préalable (REP), le Rapport de Contrôle (RC) et le Rapport de Fin de Travaux (RFT).

Au cours de la dernière séance de travail, La CCR a informé l'assistance d'une part de la création d'un pool qui regroupe les compagnies d'assurance présentes et d'autre part, d'un système d'organisation pour qu'un projet de construction donné ne soit pris en charge que par une seule compagnie d'assurance.

Ces derniers mois, quelques contacts ont eu lieu directement par des assureurs avec des agences de contrôle pour des opérations de construction données afin de récupérer des copies de REP.

Les réactions des organismes de contrôle ont été mitigées; par manque d'information, certaines agences ont refusé de fournir les documents demandés; d'autres ont exigé que la demande soit formulée par le Maître d'ouvrage, signataire de la convention de contrôle avec le CTC.

Suite à un long débat, chaque CTC a donné son point de vue. Il s'est rapidement dégagé une adhésion générale à l'idée d'associer le maître de l'ouvrage à la demande des assureurs, et de faire connaître bien en amont, la compagnie d'assurance désignée.

Par ailleurs, les CTC ont insisté sur la nécessité d'officialiser toutes ces dispositions par les Ministères de tutelle concernés à savoir le Ministère des Finances et le MHU.

UN OUVRAGE INSOLITE UNIQUE



Imaginez un café restaurant dont le propriétaire considère qu'il est trop petit pour recevoir sa clientèle, que faire? Soit supprimer une table et placer un lavabo dans son établissement, soit réaliser une extension verticale. La première solution est jugée non rentable, et la deuxième est bien prévue au vu des aciers en attente; mais pas pour le moment, car d'abord, il faut rentabiliser le commerce et s'enrichir...

Alors le propriétaire de ce café restaurant situé quelque part, dans un village de l'Ouest du pays a trouvé une autre idée géniale et unique en son genre!! Il a placé deux lavabos sur pied avec robinets d'eau courante, protégés par un auvent en tôle ondulée directement... sur le trottoir. Son budget limité ne lui a permis de placer qu'un seul miroir mural!!

Voilà le résultat flagrant d'un «laisser faire» bien de chez nous que tout le monde a fini par tolérer à commencer par les principaux fonctionnaires concernés de l'administration locale.

EN BREF

- Sous l'égide du MHU et organisée par le CGS et le CTC-Ouest, s'est tenue à Oran, le jeudi 10 juin selon le calendrier fixé, la rencontre régionale de sensibilisation des professionnels de la construction pour la révision et l'amélioration du RPA 2003. Les travaux en ateliers ont permis de relever un maximum d'observations et de points à modifier, clarifier ou approfondir dans la future version de ce DTR.
- Les semaines du 13 et du 27 juillet, le CNERIB a organisé des cycles de conférences sur les VRD et l'embellissement des villes pour le compte des services déconcentrés du MHU. Deux conférences retraçant l'historique du DTR VRD et de la réglementation y afférente ont été données par Mr Rebzani représentant du CTC-Chlef.
- Le service du personnel de l'organisme a mis au point un formulaire intitulé «fiche individuelle de renseignements» que chaque travailleur doit renseigner. Ceci permettra de mettre à jour le fichier du personnel et les dossiers, avec d'éventuels compléments d'information.



ConTaCt Chlef

« NEWSLETTER » mensuelle de l'Organisme national de contrôle, CTC Chlef
PDG Rédacteur en chef: **Hamid AZZOUZ** E-mail : azzouzhamid2001@yahoo.fr
Rédacteur : **Brahim REBZANI** E-mail : b.rebzani@yahoo.fr
Coordinateur : **Abdelkader ADIB** E-mail : aekadib@yahoo.fr



Siège Social : 36 les Eucalyptus BP 158 Chlef Tel : 027 72 41 98/99 Fax : 027 72 42 01 Site Web : www.ctchlef.dz